

Saint-Pierre, le 02 DEC. 2025



Messieurs Daniel PAYET et Alain BENARD
76, Rue Recherchiant
97432 Ravine des Cabris

Objet : Demande de modification du PLU reçue par courrier du 25 août 2025.
N/Réf. : 0995/DAPU/URB/PU-01/25/DL/SF

Suivi par : Daniel LEBON

Messieurs,

Je vous informe que votre demande relative à la modification du zonage des parcelles cadastrées HY 1145(p.) et HY 1147(p.) a bien été enregistrée.

Ces parcelles sont concernées par la zone agricole (A) et la zone à urbaniser (AU01) du PLU approuvé par le conseil municipal du 25 juin 2024 (cf. plan en annexe).

Cette zone AU01 fait également l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation au PLU (OAP « Croix du Sud »).

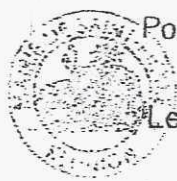
Le classement AU01 signifie qu'une étude d'aménagement globale et un renforcement des réseaux existants sont nécessaires sur ce secteur.

L'ouverture à l'urbanisation de cette zone exige préalablement une modification du PLU.

La commune projette le lancement d'une procédure de modification du PLU au second semestre 2026. Nous intégrerons à ce moment-là votre demande.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par Délégation.



Le Directeur de l'Urbanisme
Christophe HILLAIRET